



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 20 448 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE de 2004 à 2012, le nombre de personnes en attente d'un organe est passé de 872 à 1250 et que le nombre de donneurs est en stagnation;

CONSIDÉRANT QUE le temps moyen d'attente pour l'obtention d'un organe est en augmentation d'année en année et qu'un nombre croissant de Québécois décèdent en attente d'un don d'organes;

CONSIDÉRANT QUE le don d'organes est parfois le seul traitement médical possible pour sauver la vie de gens gravement malades;

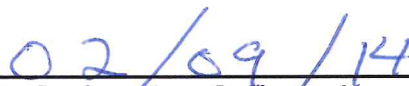
CONSIDÉRANT la complexité d'obtenir le consentement médical d'un donneur potentiel et de son entourage;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens et citoyennes du Québec, demandons au gouvernement du Québec de changer la loi actuelle afin que le consentement au don d'organes soit obligatoire, tout en offrant aux gens refusant d'y consentir la possibilité de faire connaître leur refus au moyen d'un registre.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Mathieu Traversy, député de Terrebonne


Date de signature de l'extrait